

FORMATION

Comment pérenniser sa micro-crèche en s'appuyant sur trois principes clés : sa pédagogie, son organisation et son cadre administratif ?

3 heures : classe virtuelle de 3h

L'Organisme de Formation s'assure que toutes les informations sont à jour dans les programmes de formation.

FORMATRICES (nom et fonction)

- o Margaux Schimpf

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectifs d'aptitude :

- Être capable de maîtriser les enjeux liés à la pérennisation d'une micro-crèche.
- Être capable d'identifier les principes clés de cet objectif
- Être capable d'équilibrer sa posture de travailleur social et de responsable de l'optimisation de sa structure

Objectifs de compétences :

- Être capable de valoriser la sphère pédagogique de sa structure
- Être capable de maîtriser et vendre le cadre administratif de sa structure
- Être capable de maîtriser les outils organisationnels permettant d'optimiser sa structure
- Être capable de maîtriser le cadre réglementaire lié à un accroissement des heures d'accueil

PUBLIC VISÉ

Professionnels petite enfance, référentes techniques et Gestionnaires de micro- crèches.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Compagnie des Crèches est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à toutes à l'intégration des personnes en situation de handicap.

En cas de besoin d'adaptation de la formation dû à un handicap, contacter nous afin d'étudier les compensations possibles à l'adresse suivante : pole-formation@les-cherubins.com et consulter les sites suivants :

<https://www.agefiph.fr/>

<https://adapeipapillonsblancs.alsace/>

<https://mdphenligne.cnsa.fr/>

<https://www.capemploi.info/>

<https://www.fiphfp.fr/>

PRÉ-REQUIS

- Ordinateur ou tablette.
- Liaison Internet correcte.
- Carte son, enceintes ou casque audio et webcam.
- Disposer d'un environnement calme.

DURÉE ET ORGANISATION

Minimum 4 et maximum 8 stagiaires par session.

La session de formation est annulée si le seuil minimum de 4 participants n'est pas atteint.

Pour une durée de 3h00 de formation en visio conférence

Pour la classe virtuelle l'apprenant reçoit par mail, de la part de la formatrice, une invitation pour rejoindre la classe virtuelle via Zoom.

DATES DE FORMATION

Les dates de formation se trouvent sur le site les jardins de l'enfance et, dans la catégorie : pré-inscription :

<https://www.les-jardins-de-lenfance.com/formations/sessions.htm>

PROGRAMME

Classe virtuelle de 3h :

- *Quels sont les enjeux liés à la pérennisation d'une micro-crèche ?*
- *Les principes clés*

1. La sphère pédagogique :

- A. Mon identité professionnelle
- B. Présentation de ma structure
- C. Mise en valeur de nos pratiques professionnelles

2. La sphère administrative :

- A. Le cadre administratif des Chérubins
- B. La gestion des préinscriptions
- C. Le déroulement des rendez-vous parents

3. La sphère organisationnelle

- A. Les départs des enfants durant la période estivale
- B. La gestion quotidienne des absences de enfants
- C. Mutualisation des ressources de la crèche
- D. Les partenaires extérieurs

- ***Le cadre réglementaire lié à une augmentation des heures d'accueil***
- ***Conclusion***

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pour la classe virtuelle :

- Classe virtuelle d'une durée totale de 3h.
- Réunion classe virtuelle via Zoom.
- Le stagiaire effectuera sa formation à distance au jour indiqué dans son invitation reçue par mail.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Pour la classe virtuelle :

- questions/ réponses
- exercices
- cas concrets
- partage d'écran/projection écran

Matériel utilisé : ordinateur avec une connexion internet et application Zoom le cas échéant.

Matériel utilisé : ordinateur fixe avec une connexion internet

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- QCM
- Questions/réponses

MODALITÉS D'ADMISSION

L'apprenant reçoit par mail :

- Pour la classe virtuelle : une invitation pour rejoindre la classe virtuelle via Zoom ou Teams (une invitation par classe)

TARIF

180 € TTC / participant.